

La protection des femmes en santé et sécurité au travail était en formation organisée, jeudi, par l'Union internationale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentaire des hôtels et restaurants de l'Industrie du tabac et branches connexes. Cette activité entre dans le cadre du Mois africain de la prévention.

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire (Uita) a consacré une journée de formation des femmes en santé et sécurité au travail, gage de leur performance. Issues des différents syndicats affiliés à l'Uita, ces femmes ont bénéficié d'un important projet «d'éducation ouvrière » qui est développé dans sept pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Le renforcement des capacités des travailleurs, le recrutement, l'amélioration de la qualité de vie au travail à travers les formations et les sensibilisations sur la santé et la sécurité au travail, constituent les objectifs majeurs du projet. Au cours de la formation, un rapport d'évaluation du projet pour la période 2010-2012 a été présenté. Celui-ci a révélé que sur les dix résultats attendus, neuf ont été atteints. Toutefois, le Conseil technique du programme Uita, par ailleurs chef de subdivision Dprp à la Csa, Cheikh Makébé Sylla, a déploré les faibles résultats enregistrés par le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Rappelant les engagements pris lors de la rencontre de Dakar, M. Sylla a regretté que les trois conventions de base ne soient pas encore ratifiées par le Sénégal. Il s'agit de la convention 155 sur la politique en santé et sécurité au travail, la convention 161 sur les services de médecine du travail et la convention 187 sur le cadre promotionnel.

Cette journée de formation dédiée à l'Uita dans le cadre du « mois de la protection » vise les travailleuses de l'hôtellerie en général et celles des chambres en particulier. «Les femmes de chambre font un travail assez difficile. Elles restent debout pendant des heures, poussent des chariots, lavent le linge, etc. Ce rythme de travail fait d'elles de potentiels cibles d'accidents du travail et de maladies professionnelles », a indiqué le coordonnateur des programmes de l'Uita,

par ailleurs secrétaire général du syndicat autonome de l'hôtellerie, de la restauration et des branches connexes, Malick Diop. Parlant au nom des participantes, Alima Elisabeth Sané a magnifié l'initiative.

«Il est important de connaître les risques que renferme le secteur de l'hôtelier pour mieux se protéger. C'est tout le sens de cette formation qui vient à point nommé. Elle nous permet de renforcer nos capacités en santé sécurité au travail », a dit Mme Sané. Toutefois, elle a aussi regretté le retard constaté pour la ratification des conventions 183 sur la maternité et 189 sur les domestiques. «Le Sénégal est très en retard dans ce domaine. Il est temps aujourd'hui que nos gouvernants ratifient la convention 189 sur les domestiques », a déclaré la protectrice des travailleuses de maison.

Source : [allAfrica](#)